

BUDGET 1972 - SITUATION DEFINITIVE -

Note de Cousement aux membres du Secrétariat

- 1) Le Secrétariat a retenu plusieurs propositions surgies de la discussion: indemnité de vie chère au personnel technique bénéficiant de situations acquises - inscription de 1 permanent supplémentaire Liège, ~~IXA~~ 1/2 permanent supplémentaire Centre et Huy - passage de Berthe Baligand au budget solidarité
- 2) Plusieurs erreurs de calcul se sont introduites dans différents totaux: un salaire d'un permanent prévu à l'effectif avait été oublié par moi dans le total correspondant; pour les permanents subsidiés, la charge qui nous incombe de la cotisation ouvrière n'avait pas été totalisée; la charge patronale congés payés avait été sous-estimée; le total général des dépenses fait rapidement au Secrétariat recélait une erreur de 83.000 frs en trop. Tout ceci est ressorti d'une nouvelle vérification complète de tous les calculs que j'ai effectués.

Tenant <sup>fixité</sup> de tous ces réajustements, le poste ~~IXIX~~ <sup>5,7,8</sup> se présente comme suit:

Total salaires bruts à charge complète du CC	674520
Total part subsidiable	153440
Total indemnités de direction	32000
Total biennales	71350
Total indemnités vie chère	5425
	<hr/>
Total général	936785

Le poste 9 se présente comme suit:

Charges patronales:	197289
Congés payés	51426
Assurance Loi	1371
	<hr/>
Total	250086

La récapitulation générale des dépenses se présente comme suit:

5,7,8	936785
9	250086
10	22000
11	20830
11'	33250
12	124000
13	150000
14	20000
15	20000
16	125000
17	550000
	<hr/>
Total	2.251.951

soit 54.000 par mois de moins que prévu

Le dossier complet avec les rectifications se trouve sur le bureau de Cousement, pour vérification. **QUE FAUT-IL FAIRE DES 54.000**, supprimer du

*Budget ou réserve Budgetaire?*

RECETTES

B71    C71    B72

Collocation 1.	45	42	50	
Parlement 2.	337	355	401	
Fonds Lambert 3.	60	48	60	
Secteur {	4.	1166	1050	1245
			+ 200	
4'.	500	600	550	
<hr/>				
	2108	2295	2306	

DEPENSES

B71    C71    B72

Jubilé subs. 5.7. }	728	646	937
Primes 8. }	25	31	-
SS 9.	375	332	250
Jubilé OH 10.	60	41	22
Adid esp. " 11.	17	22	20
Maison James 11'.	12	8	33
Polidécrite' 12.	70	72	124
Frais gén. 13.	150	136	150
Comptes 14.	50	81	20
Impress 15.	20	67	20
Prop. 16.	101	111	125
		+ 134	
M. P. 17.	500	600	550
Réserve 18.	-	-	54
<hr/>			
	2108	2281	2306

Quelques mots d'explication sur les fonctions

Président: coordination - contrôle général - direction générale

Secrétaire aux fédérations: Toutes les liaisons fédérations, instructeurs, plans de travail.

Secrétaire organisations: construction et fonctionnement organique du Parti.

Documentation: Conçue comme une fonction active et pivot. Alimente la propagande et l'intérieur. Organise les commissions d'étude spéciales. Remplit un rôle spécifique dans la détermination des luttes ouvrières, informe l'organisation à ce propos, et à ce propos toujours, aide sur le terrain si besoin en est.

Communes et milieux: l'activité communale, les problèmes divers, classiques ou nouveaux qui offrent un terrain de lutte, avec leurs implications nationales éventuelles.

Service social: central et créations locales

Intérieur: Coordination et fonction spécifique Partis et Institutions.

Internationale: UBDP, etc., Partis frères - Plotique extérieure de la Belgique

Idéologie: batailles idéologiques, conception des cours politiques, contrôle travail des intellectuels, Fondation, publications marxistes.

Nombre BP / → 16 → 18  
Le pour 16 recouvre 3 membres du 3  
doc. coll. 12.

le 12 et les 2 langues

Secteur du CC organique

# Subsides 1971

1° fermement

82 % 10.660-  
 2 " + 6.500 17.160-  
 3 " + 13.000 23.660-  
 4 " + 19.500 30.160-

Base : 13.000 brut

Fédérations	Nombre de fermements	Actuellement		
BORINAGE	3	8	23.660	✓ ✓
BRABANT WALLON	1	1	10.660	✓
CENTRE	1 1/2	1 1/2	15.990	✓ 17560
CHARLEROI	3	3	23.660	✓
HUY	2	1	10.660	✓
LIEGE	4 1/2	4	30.160	✓
LUXEMBOURG	—	—	—	—
NAMUR	1	1	10.660	✓
OURTHE-AMBLEVE	—	—	—	—
THUDINIE	1	1	10.660	✓
TOURNAI	3	2	17.160	✓
VERVIERS	1	1	10.660	✓
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>18 1/2</b>	<b>163.930</b>	
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>				
ANTWERPEN	2	1 1/2	13.910	✓
DENDERSTREEK	2	2	17.160	✓
GENT	1	1	10.660	4.000 / 7.000
LIMBURG	1	— (1)	—	
NOORD BRABANT	1	1	10.660	✓
WEST-VLAANDEREN	1	—	—	
Kortrijk	1	1	10.660	✓
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>6 1/2</b>	<b>63.050</b>	
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>				
BRUXELLES	3	3	23.660	✓
<b>Total général</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>250.640</b>	

Liège

1108.000

Voir avec Urbain Coussement.

l'an dernier : Liège a payé 90.000 Cot.  
125.000 F.C.

Cette année les professeurs 100.000 Cot.  
128.000 F.C.

(dem. <sup>298</sup> a ramené à 100.000 comme d'accord précédent

F. Hauquet

---

S.S.	12.000 brut
	1128
	<hr/>
	10872
Taux	1.067
	<hr/>
	9805

---

Janvier  
3 ferm.  
subside

10.660.-
6.500
6.500
<hr/>
23.660.-

23660

Févr

10.660.-
6500.-
6500
6500
5330
<hr/>
35.490.

Levaux  
Daulard  
Daulance  
Francine  
+ ?

Centre

~~2700~~ ~~12807~~ 14 000  
 8500 - 8500  
 6.900 ~~6.400~~  
 500

1° ferm.	10.660	10.660	10985	6900
2° "	5.330	6.900		
+ S.S.	15.990	17.560		10.765
				6.400
				<u>16.525</u>

accord pour cette année  
 Situation à revoir!

# Permanents Fédéraux

1/1  
Borinage (3)  
1 } Caupriez  
   } Ghislain  
      Dermine  
      Monique Caupriez  
Prochant Wallon (1)  
Duvet  
Centre (1½)  
Marcel Couteau  
½ dactylo  
Charleroi (3)  
Niesoy  
Jomain  
Benne (pas de S.S.)  
Bruy (1)  
Delcroix  
Liège (4)  
Levaux  
Dombard  
F. Haunquet  
Dawance (pas de S.S.)

31/8 (4) Borinage  
1 } Caupriez  
   } Ghislain  
      Dermine  
      Dermine  
      Monique Caupriez  
Prochant Wallon (1)  
Duvet  
Centre (4½)  
Marcel Couteau  
½ dactylo  
Charleroi (3)  
Niesoy  
Jomain  
Benne  
Bruy (1½)  
Delcroix  
Paula Tolline  
Liège (4)  
Levaux  
Dombard  
Dawance  
+ dactylo

1/1

Namur (1)  
Raymonde Gilot  
O. A

Thudinie (1)  
Grimart  
Chervai (2)  
Fornet  
A. Coussement  
Verviers (1)  
Ramet

Quers (1 1/2)  
Witthages  
Mia Wolls (per de S.S.)  
Sandre (2)  
R. De Smet  
De Geyter  
Gand (1)  
A. De Heulenaere

81/8

Namur (1)  
Raymonde Gilot  
O. A. -

Thudinie (1)  
Grimart  
Chervai (2)  
Fornet  
A. Coussement

Verviers (1)  
Ramet  
Quers (1 1/2)

Witthages  
Mia Wolls (per S.S.)

Sandre (2)  
R. De Smet  
De Geyter

Gand (1 1/2)  
A. De Heulenaere  
H. Schepens 1/2

4.500 f subs.

1/1

Limbourg (1)

De Keef

W. V. Vlaanderen (1)

De Kimpfe

Bruxelles (3)

Van Geyt

Braligand

J. Chaels

Nord Brabant (1)

Van Booren

29

Limbourg (1)

De Keef

W. V. Vlaanderen (1)

De Kimpfe

Bruxelles (3)

Braligand

Van Steenkiste

J. Chaels

Nord Brabant (1)

Van Booren

31

Commission des vacances : Liste pour le C.C.  
Kommissie der vakanties : Lijst voor het C.K.

	1968	1969	1970	1971	Total
BALIGAND R.	-	Hong.	-	-	5
BLEUX A.	-	-	-	URSS	4
BLUME J.	URSS	URSS	Roum.	Tchécosl.	12
BONENFANT A.	-	-	URSS	DDR	5
BONNET J	-	-	-	-	1
BRAET M.	-	-	-	-	1
CALSIJN G.	-	-	-	Roum.	3
CAUFRIEZ M.	-	Roum.	Roum.	-	4
COUSSEMENT U.	-	URSS	-	Bulgarie	6
COUTEAU M.	Roum.	-	-	URSS	2
DANS André	-	-	URSS	-	1
DEBROUWERE J.	-	-	-	Roum.	4
DE CONINCK A.	-	-	-	Pologne	8
DEJACE T.	URSS	-	-	-	3
DE SMET A.	-	URSS	-	-	3
DE SMET R.	-	-	-	URSS	6
DRUMAUX M.	Roum.	Bulg.	-	-	9
DUCHATEAU A.	-	-	-	-	2
DUSSART R.	-	URSS	RDA	URSS	5
FRERE W.	-	-	URSS	-	4
GILLIS R.	-	-	-	-	3
GLINEUR G.	URSS	-	URSS	-	8
GORDOWER B.	-	-	-	DDR	1
GUILLAUME R.	-	URSS	-	URSS	5
GUISSE M.	-	-	-	-	2
HACHEZ H.	-	URSS	-	-	2
HOLENDER R.	-	-	-	-	3
JOYE P.	URSS	-	-	-	1
LAURENT A.	-	Mong.	-	-	5
LEVAUX M.	-	RDA	RDA	RDA	3
LEWIN R.	URSS	-	-	-	1
LIENARD A.	URSS	-	-	URSS	2
LONNOY R.	-	-	-	URSS	2

	1968	1969	1970	1971	Total
MAGIS M.	-	-	URSS	-	4
MATHIEU A.	-	-	URSS	-	5
NIEMANS F.	-	-	-	-	5
NIESON F.	-	URSS	-	-	3
RENARD C.	Bulg.	-	-	Hongrie	5
ROTH L.	-	-	-	-	3
TERFVE	-	-	-	-	5
TURF J.	URSS	-	Bulg.	Pologne	5
VAN DEN ABBEEL P.	-	-	-	URSS	1
VAN DEN BRANDEN F.	-	URSS	-	URSS	11
VAN BORM L.	-	-	URSS	-	4
VAN GEYT L.	-	Roum.	-	-	6
WITHAGES J.	-	Bulg.	-	-	6
WOLLES H.	-	-	-	-	1
TYTGAT A.	-	URSS	-	-	5
THOLET C.	-	URSS	-	-	3
TIMMERMANS L.	-	-	URSS	-	5
BALLEWYNS	-	-	URSS	-	1
CAUFRIEZ Monique	-	-	URSS	-	1
DAWANCE M.	-	-	Hongrie	-	1
DE MOL F.	-	-	-	-	2
DE POOTER	-	-	-	DDR	1
MERTENS F.	-	RDA	-	-	5
DELHAYE L.	-	RDA	-	-	4
DENEFF	-	Tchéc.	-	-	1
DUVAL J.	-	-	-	-	1
CHRISTIAENS M.	RDA	-	-	-	4
THONET J.	-	-	-	-	8
NOEL R.	URSS	-	Pologne	-	2
DINANT Noella	-	-	RDA	URSS	3
HENNE Richard	-	-	-	URSS	2
GHIJSSENS	-	-	URSS	-	1

M<sup>me</sup> Rachin le | <sup>urbain,</sup>  
de la part de | si tu ne com-  
Thérèse Delcroix | prends pas -  
| veux tu  
| m'en parler,  
| - j'ai eu  
| cette  
| communication  
| Jacqueline

~~La comm. d'Amay~~

Personne du  
Ministère n'a  
envoyé de l'argent  
Commun a envoyé une  
lettre au Ministre Education  
Nationale qui n'a  
pas répondu -

Sans quel ministère  
la demission a t elle  
été envoye' - pas de  
trace nulle part -

Sil <sup>085</sup> / 320.28 -

## COMMUNIQUE

Le Comité central du Parti communiste s'est réuni les 4 et 5 décembre. Il a discuté de rapports présentés à l'assemblée plénière par Louis Van Geyt, à l'aile wallonne par Claude Renard et à l'aile flamande par Jef Turf. Ses débats ont abouti à un accord général sur l'appréciation de la situation politique et sur les perspectives qui s'en dégagent au lendemain des récentes élections.

Le Comité central a décidé de mettre tout en oeuvre pour favoriser et hâter la formation d'un véritable mouvement structuré des progressistes acquis aux idéaux socialistes. Le développement d'un tel mouvement est indispensable pour renforcer l'action sous toutes ses formes. Il s'agit principalement dans l'immédiat :

- d'aider les travailleurs à résister à la politique d'austérité voulue par les monopoles capitalistes et qui sera appliquée par le prochain gouvernement;
- de déborder rapidement les forces unitaristes qui empêchent ou sabotent l'attribution de pouvoirs réels aux régions;
- d'imposer au futur gouvernement des changements de politique étrangère favorables à la sécurité européenne, à la dissolution des blocs militaires et à la lutte contre l'impérialisme.

Bruxelles, le 6 décembre 1971.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 6 décembre 1971

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

†

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le

VENDREDI 10 DECEMBRE 1971 A 10 HEURES.

A l'ordre du jour :

- Crise gouvernementale Drumaux
- Luites sociales et réformes de  
structure - et plan de travail L. Van Geyt
- Pacte culturel C. Renard
- Suite de la discussion sur les  
attributions des responsabilités  
aux membres du B.P. :
- présidence groupe parlementaire
- S.P. de Charleroi.
- Lettre de Dudicq et E. Buch.

Fraternellement,

M. DRUMAUX  
A. DE CONINCK.

Procès-verbal du Bureau politique du 10.12.71

Présents : Blume, Coussement, Debrouwere, De Coninck, Drumaux, Dussart, Glineur, Levaux, Renard, Turf, Van den Branden, Van Geyt.

Préparation des Congrès fédéraux

Tenir compte que les tactiques appropriées peuvent varier d'une fédération à l'autre mais que les objectifs sont identiques. Par conséquent, faire élaborer par le BP un document politique, préparatoire aux Congrès et qui permettrait d'orienter les discussions, dans l'ensemble des fédérations, dans le même sens.

- La crise gouvernementale et la participation socialiste

- Pour l'élaboration de notre tactique, partir de la situation de fait : la volonté des partis de la majorité de réussir la bipartite.
- Le PSB et la démocratie chrétienne se sont enfermés dans la collaboration avec la bourgeoisie; par conséquent, l'objectif du PC vise à créer, à la gauche du PSB, un front de forces progressistes capable de changer le rapport des forces et d'offrir une alternative.
- Il s'agit donc pour le PC :
  - 1) d'adopter une attitude critique à l'égard du programme gouvernemental qui sera nécessairement inspiré par le FIB et
  - 2) de faire des propositions en direction des organisations ouvrières et démocratiques suscitant l'opposition au gouvernement et ayant des prolongements parlementaires.

- Luttes sociales

- Poursuivre au BP la discussion sur le rôle spécifique de l'action politique du PC à ne pas confondre avec du para-syndicalisme;
- pour le plan de travail immédiat, organiser de larges réunions de discussions avec les travailleurs et dégager avec eux les objectifs essentiels sur lesquels on se bat et susceptibles de bloquer ceux que le FIB veut imposer.

Proposer d'arriver à des journées d'action régionale ou nationale.

- Communiqué BP : accord.

=====

### Communiqué

Le Bureau politique du Parti communiste a examiné le contenu du projet de pacte culturel et a approuvé l'attitude des négociateurs communistes qui ont paraphé ce projet le 3 décembre. Il constate en effet que les garanties qu'il avait réclamées notamment dans son communiqué du 15 octobre, concernant l'accès aux infrastructures culturelles, ont été prises en considération dans les textes.

Le Bureau politique du PCB considère cependant, que la signature du pacte, même si elle devient générale, ne résoudra pas tous les problèmes et qu'il faudra veiller à son respect effectif dans l'adoption et l'application des règlements particuliers qui seront arrêtés à tous les niveaux.

#### Contre l'augmentation des dépenses militaires.

Le Bureau politique s'insurge contre les options déjà prises par les formateurs PSC et PSB du nouveau gouvernement en matière de dépenses militaires. Celles-ci seraient augmentées de plusieurs milliards. Une telle décision signifierait que l'on cède une fois de plus aux pressions des Etats-Unis qui exigent la prise en charge par leurs alliés de l'OTAN d'une part plus grande des conséquences financières désastreuses de l'agression américaine au Vietnam.

#### Les Fouron et Comines.

Le Bureau politique du PCB constate que les partis bourgeois flamands, le CVP et le PVV, ont, à la suite de la Volksunie, ranimé en l'envenimant la controverse à propos du statut des Fouron et de Comines.

Le Bureau politique dénonce cette provocation. Il rappelle que le PCB a toujours réclamé le respect des aspirations de la population des Fouron. Rien, au surplus, ne justifie un changement quelconque dans la situation actuelle de Comines.

Le Bureau Politique  
du Parti Communiste de Belgique.

Bruxelles, le 10 décembre 1971.

## PERSMEDEDELING

Het Politiek Bureau van de Kommunistische Partij heeft de inhoud van het ontwerp van cultuurpakt onderzocht en de houding goedgekeurd van de kommunistische onderhandelaars, die dit ontwerp op 3 december hebben geparafeerd. Het stelt inderdaad vast dat rekening werd gehouden in de teksten met de waarborgen, die het geëist had - o.m. in zijn persmededeling van 15 oktober betreffende de toegang tot kulturele infrastrukturen.

Het Politiek Bureau van de KPB is echter van mening, dat de ondertekening van het pakt, zelfs indien deze veralgemeend wordt, al de problemen niet zal oplossen en dat er zal dienen gewaakt over zijn eerbiediging bij de goedkeuring en de toepassing van de bijzondere reglementen, die op alle niveau's zullen vastgelegd worden.

### Tegen de verhoging van de legeruitgaven.

Het Politiek Bureau verzet zich tegen de opties, die reeds genomen werden door de CVP-BSP-formateurs van de nieuwe regering op gebied van legeruitgaven. Deze zouden met verscheidene miljarden verhoogd worden. Een dergelijk besluit zou betekenen dat men eens te meer toegeeft aan de druk van de Verenigde Staten, die van hun bondgenoten van de NATO eisen, dat zij een groter deel van de rampspoedige financiële gevolgen van de Amerikaanse agressie in Viëtnam voor hun rekening nemen.

### De Voerstreek en Komen

Het Politiek Bureau van de KPB stelt vast dat de Vlaamse burgerlijke partijen, de CVP en de PVV, in navolging van de Volksunie, het geschil inzake het statuut van de Voerstreek en van Komen hebben doen heropleven en het daarbij nog scherper hebben gesteld.

Het Politiek Bureau klaagt deze provokatie aan. Het herinnert er aan dat de KPB steeds de eerbiediging geëist heeft van de betrachtingen van de bevolking der Voerstreek. Daarenboven, rechtvaardigt niets een om het even welke wijziging in de huidige toestand van Komen.

Het Politiek Bureau  
van de Kommunistische Partij van België.

Brussel, 10 december 1971.

Avant-projet d'appel ou de tract

Pendant que traînent les pourparlers pour un nouveau gouvernement,  
le grand patronat attaque ...

Embarrassés par les résultats des élections du 7 novembre, les chefs de file des deux partis de la coalition sortante - PSC-CVP et PSB - éprouvent bien de la peine à s'entendre, sur la constitution du prochain gouvernement. Si les choses traînent tellement en longueur, c'est qu'il n'est pas facile de présenter aux électeurs d'hier la note élevée des frais de la crise qui s'annonce pour demain... tout en les faisant crier le moins possible. De là, notamment, l'hésitation des négociateurs socialistes et démo-chrétiens, à instaurer tout de suite les impôts nouveaux voulus par MM. Eyskens et Snoy d'Oppuers. De là aussi, leur crainte de voir s'accroître la pression syndicale pour la défense et l'amélioration des revenus, en riposte à la hausse continuelle des prix et des tarifs et au refus patronal et gouvernemental de réformer l'index.

... sur les fronts des revenus et de l'emploi ...

Mais le gouvernement n'a que faire de ces louvoiements de nos aspirants-ministres.

Maintenant que les élections sont passées, et que le tassement de la conjoncture se confirme, il entend bien dicter sa loi au pays ... et au monde du travail.

A peine le formateur désigné, la Fédération des Industries belges faisait parvenir à M. Eyskens un memorandum où elle précisait ses exigences :

- refus de tout impôt nouveau à charge des entreprises; au contraire, détaxation accélérée des exportations, des stocks et des investissements;
- COMPRESSION DES COÛTS SALARIAUX et dès lors, refus de toute réforme de l'index;
- respect des "prérogatives sacrées" du patronat dans les entreprises;

.../..

- opposition résolue à toute décentralisation "excessive" des pouvoirs économiques vers les régions.

En même temps, dans nombre de secteurs et d'entreprises, se multiplient les attaques patronales contre le niveau de la sécurité de l'emploi; contre les avantages acquis en matière de sécurité d'existence; contre divers avantages et primes "non-barémisés"; contre divers droits et libertés syndicaux conquis de haute lutte.

Par leur scandaleuse intransigeance, les patrons de la sidérurgie liégeoise ont déclenché et prolongent un conflit, qui les oppose depuis le 15 novembre à 6.000 employés grévistes et qui contraint 25.000 ouvriers au chômage.

De leur côté les patrons de Fabrimétal, apparemment inspirés par l'attitude obstinée du patronat de la métallurgie ouest-allemande, viennent de faire connaître au front commun syndical des constructions métalliques, leur refus catégorique de négocier une nouvelle convention salariale pour 1972, en même temps que leur volonté de remettre en cause les accords existants en matière de droits syndicaux à l'entreprise.

... une vigoureuse riposte s'impose par ...

Dès lors, il est clair que le grand patronat met tout en oeuvre, avant même que ne soit formé le nouveau gouvernement, POUR IMPOSER LA PAUSE SOCIALE et faire payer les frais de la crise qui s'annonce par les travailleurs, par les consommateurs et par la grande masse des petits et moyens contribuables.

Or, ce n'est à coup sûr pas sur les chefs de file de la coalition PSC-CVP-PSB en voie de reconduction - y compris les Leburton, les Simonet et autres De Saeger - qu'il faut compter pour opposer aux diktats du monde des grandes affaires une quelconque résistance.

.../..

Dans ces conditions, c'est avant tout sur eux-mêmes et sur la mobilisation de leurs forces syndicales, que doivent compter les travailleurs, pour faire face aux prétentions du grand patronat. Et cela, sans égard aux hésitations de ceux des dirigeants syndicaux, qui craignent d'exercer sur les négociateurs pré-gouvernementaux la pression indispensable, pour contre-balancer les diktats de la FIB.

C'est pourquoi, le Parti communiste appelle les travailleurs à se réunir d'urgence, dans chaque entreprise ou service, dans chaque région ou secteur, pour examiner les mesures à prendre d'urgence et, en particulier, pour se prononcer sur l'organisation d'une journée d'action nationale et interprofessionnelle, pour exiger des futurs ministres d'imposer à la FIB :

- la réunion d'urgence d'une Conférence économique et sociale, appelée à mettre au point un programme anti-crise, c.à.d. notamment :

1) la défense et l'élargissement du marché intérieur, par :

- la revision de toutes les conventions salariales, en fonction d'un nouveau minimum interprofessionnel garanti de 10.000 Fr. nets par mois;
- le relèvement à 75 % de ce minimum, des taux de base des pensions (90.000 Fr. par an) et d'autres allocations sociales ;
- la réforme urgente de l'index, comme exigé par le Front commun syndical;
- l'exemption d'impôts de tous les revenus inférieurs à 90.000 Fr. et la revision annuelle des barèmes fiscaux compte tenu de la hausse du coût de la vie;
- le relèvement des impôts prélevés sur les gros revenus et les bénéfices des sociétés et la prise de mesures efficaces contre la grosse fraude fiscale;
- le blocage des taux de la TVA, ainsi que des prix des produits et services fournis par les monopoles (produits pétroliers, produits pharmaceutiques, électricité et gaz) et des tarifs des services pu-

blics (chemins de fer, transports en commun, régies des postes et des TT, etc.) ;

2) la sécurité d'emploi pour tous :

- pas de fermetures ni de licenciements sans garantie de reclassement équivalent à une distance raisonnable;
- création, dans chaque sous-région, d'un nombre d'emplois suffisant pour satisfaire à toutes les demandes;
- contrôle syndical sur la politique de l'embauche, l'utilisation des aides publiques fournies à l'entreprise;

3) la défense et l'élargissement des droits et prérogatives syndicaux au sein de l'entreprise, comme à tous les niveaux de la décision économique et sociale;

4) l'octroi aux trois régions des pouvoirs et moyens nécessaires pour :

- créer des entreprises publiques dans toute la mesure où l'"initiative privée" reste en défaut;
- doter chaque région de l'infrastructure et des transports publics indispensables à son développement;
- pourvoir aux besoins de la population en matière de logement, d'équipement social et culturel, de protection de l'environnement etc ;

5) la diversification de nos marchés extérieurs, particulièrement en direction de l'ensemble des pays socialistes et des pays en voie de développement.

Travailleurs,

réunissez-vous d'urgence avec vos responsables syndicaux dans l'entreprise ou le secteur, pour discuter de cette proposition et de ses modalités d'application pratique.

Plus tôt elle prendra forme et mieux sera "contrée" l'offensive de crise du grand patronat, qui se trompe fort s'il croit pouvoir placer la législature qui commence, sous le signe d'une quelconque résignation du monde du travail à sa politique de "vaches maigres" ... et d'arbitraire renforcé.

Le Parti Communiste de Belgique.

Réunion pour la Presse du 16/12/71

Fédérations présentes : Anvers, Dandre, Gand, Limbourg, Borinage, Ourthe-Amblève, Bruxelles, Centre, Thudinie, Luxembourg, Charleroi, Brabant Wallon, Namur, Huy, Tournai.

Excusées : Flandre occidentale Sud et Nord, **Nord-Brabant**

Absente : la fédération de Liège.

Rapport du cde Jef Turf

Voici les résultats de toutes les fédérations, du 1<sup>er</sup> juin jusque fin octobre.

- Les fédérations qui enregistraient un progrès (moyenne pas semaine)

Flandre : Flandre Sud-Ouest	+ 33
Nord-Brabant	+ 15
Gand	+ 28
Dendre	+ 23

Wallonie: Namur	+ 47
Centre	+ 38
Luxembourg	+ 11
Ourthe-Amblève	+ 1

Bruxelles:	+ 40
------------	------

- Les fédérations qui enregistraient un recul (moyenne par semaine)

Flandre : Anvers	- 81
Flandre Nord-Ouest	- 2
Limbourg	- 6

Wallonie: Brabant Wallon	- 2
Huy	- 8
Verviers	- 12
Thudinie	- 25
Borinage	- 31
Tournai	- 68
Charleroi	-108
Liège	-306

Les résultats ne sont pas brillants.

Pour le Rode Vaan, la situation est restée la même.

Le Drapeau Rouge enregistre un recul.

L'attribution de prix après le concours dépendra du déroulement ultérieur.

.../...

Après une large discussion qui met surtout en lumière les points positifs, les décisions suivantes sont prises :

1. Le DR et le RV ne sont pas isolés de l'ensemble des activités du parti.

On a enregistré ainsi des résultats positifs avec le système suivant : Le DR ou le RV consacre un article à une situation donnée dans une région. Avec cet article, une vente spéciale est organisée dans le quartier ou l'entreprise concerné.

Les fédérations sont priées de faire des suggestions dans ce sens aux rédactions du DR et du RV.

2. Entreprendre la discussion avec les sections, pour qu'elles organisent au moins une fois par mois une vente spéciale; ceci est surtout valable pour les sections qui n'ont pas encore participé activement à la campagne.
3. Chaque secrétariat fédéral doit établir un plan qui est à communiquer avant le 15 janvier au secrétariat national. Ce plan doit fixer les objectifs.

N'attendez pas que les sections se soient réunies.

Ainsi, lors de l'exécution du plan, on peut poursuivre la discussion avec les sections.

4. On examinera ultérieurement la proposition de confectionner une feuille d'information au sujet du concours.  
Le DR et la RV fourniront régulièrement des informations au sujet du concours.
5. Les sections sont priées de remplir à l'occasion de chaque vente spéciale des formulaires qui sont à envoyer au responsable de la presse (national).

Les fédérations sont responsables pour que cela se fasse régulièrement.

6. Il est très important de faire le plus possible des abonnements, pour avoir ainsi plus de temps libre pour faire de nouveaux lecteurs.

=====

Réunions intellectuels PCF:

Jour  
Paris  
Bureaux  
Paris  
Légis  
Touren.

Thèmes proposés par Duchâteau: qui parle son et qui  
fausse son. qui parle ensemble.

pour nous expliciter  
notre conception

le 29 octobre

- 1) - L'action des Parti comm. occ. contre OTAN
- Forces politiques qui offrent alternatives attractives
- Les problèmes actuels de l'Europe comme  
leur de l'après guerre.
- Les achetés qui peuvent développer les  
différents partis communistes  
le capital américain et français.

Les communistes  
au service de  
la science et de l'art

- 2) - Qui a propos d'un voie vers le socialisme  
des pays capitalistes avancés. (démocratie sociale)  
réformes structurelles.
- régionalisme. les particularités et notre originalité.
- modification de l'éventail des forces politiques  
indivisibles.
- organisation commune crée un parti politique

Les premiers et programme  
17-18 septembre

- 3) - Les PC en Europe et les problèmes nouveaux  
des femmes et des étudiants et ouvriers.  
multiplication de mai. le chemin parcouru depuis
- 4) - La question des forces actuelles des relations  
entre Parti Communistes occidentaux.  
relations entre instituts de recherche sur problèmes  
actuels.
- 5) L'internationalisme aujourd'hui.  
les problèmes devant lesquels on est placé.  
Comment faire face au communisme anti-socialisme.

Du main: Comment répondre aux intellectuels aux questions qui ont  
posés, à travers les perceptions sensibles propres.

Comment surmonter les difficultés et avoir la discussion avec  
les intellectuels  
Les plans de la gauche communiste les différences et plus.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 13 décembre 1971

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le

VENDREDI 17 DECEMBRE 1971 A 10 HEURES.

A l'ordre du jour :

- Pacte culturel.
- Attributions de responsabilités aux membres du B.P. :
  - Présidence du groupe parlementaire
  - S.P. de Charleroi
- Lettre de Dudicq et E. Buch.
- Poursuite de la discussion sur le programme d'action.

Fraternellement,

M. DRUMAUX  
A. DE CONINCK.

Procès-verbal Bureau politique du 17.12.71

Présents : Coussement, De Coninck, Glineur, Renard, Turf, Van Geyt.

Excusés : Blume, Debrouwere, Drumaux, Dussart, Levaux, Van den Branden.

- Pacte culturel

- 1) informer le prochain C.C. des raisons qui ont justifié le paraphe du texte;
- 2) prévoir dans la presse (DR et RV) un article explicatif;
- 3) discuter dans les bureaux d'ailes des dispositions à prendre pour susciter la création d'un mouvement d'éducation populaire qui peut être facilitée en vertu des termes mêmes du pacte (rapport à présenter par Cl. Renard).  
Rechercher en même temps le "'cadre" responsable.

- Présidence groupe parlementaire : Louis Van Geyt - à réexaminer éventuellement lorsque Levaux aura pu se dégager d'une présence opérative à la fédération de Liège.

- Permanents de la fédération de Charleroi

De Coninck informera la fédération, par écrit, de l'octroi d'un subside pour 3 permanents dont Glineur est le premier.

- Lettre E. Buch et Dudicq

- à revoir à un prochain BP - la réintégration éventuelle de certains de ceux qui ont participé aux événements de 1964, doit absolument être liée à une déclaration publique par les intéressés à la fois auto-critique et d'accord sur les positions du Parti.

- Délégué du BP pour la constitution du front des progressistes dans la province d'Anvers.

A. De Coninck, au nom du BP, écrira à Van den Branden pour lui expliquer qu'il a interprété erronément la directive aux fédérations.

- Réception de la délégation indochinoise

Samedi 18 à 9 h.30 : Jean Terfve - J. Debrouwere - Dubosch ou Nudelhole.

- Avant-projet de régionalisation de la propagande écrite

Cl. Renard fera rapport à un prochain Secrétariat.

- Conférence de presse sur présentation document sur Rassemblement des Progressistes par Yerna - accord sur présence de L. Van Geyt.

=====

Communiqué.

Comme il était prévu dès avant les élections, le gouvernement qui sera formé prochainement reposera de nouveau sur l'alliance du P.S.C. et du P.S.B. et sera dirigé par le même Premier ministre, M.Eyskens.

Comme il était prévu également, le programme gouvernemental, dont l'élaboration est pratiquement achevée, vise à servir les intérêts du grand capital dans tous les domaines essentiels : politique d'austérité, sur le plan social; blocage des solutions fédéralistes; subordination à l'impérialisme américain et à l'OTAN.

Dans ces conditions, le groupe parlementaire communiste refusera la confiance au nouveau gouvernement lorsque celui-ci se présentera devant les Chambres.

Il apparaît plus clairement que jamais que la possibilité de changements politiques profonds dans notre pays est liée au développement rapide d'une opposition progressiste structurée et ouverte à toutes les tendances qui veulent lutter pour le socialisme.

Le Bureau Politique du Parti  
Communiste de Belgique,

Bruxelles, le 17 décembre 1971.

Persmededeling.

Zoals reeds voorzien was voor de verkiezingen, zal de regering die binnenkort gevormd wordt opnieuw steunen op een bondgenootschap van de C.V.P. en de B.S.P., en zal ze geleid worden door dezelfde Eerste Minister, de heer Eyskens.

Zoals eveneens te voorzien was, beoogt het regeringsprogramma waarvan de uitwerking praktisch voltooid is, de belangen van het grootkapitaal in alle essentiële domeinen te dienen : soberheidspolitiek op sociaal vlak; blokkering van de federalistische oplossingen, onderwerping aan het Amerikaanse imperialisme en aan de NATO.

Onder deze voorwaarden zal de kommunistische parlementsgroep haar vertrouwen weigeren aan de nieuwe regering, wanneer deze zich voor de Kamers zal voorstellen.

Het blijkt duidelijker dan ooit dat de mogelijkheid tot grondige politieke wijzigingen in ons lang gekoppeld is aan de vlugge ontwikkeling van een vooruitstrevende, gestructureerde oppositie, die open staat voor alle strekkingen, die voor het socialisme willen strijden.

Het Politiek Bureau van de  
Kommunistische Partij van België

Brussel, 17 december 1971.

## Communiqué

Le Bureau politique du Parti communiste a pris connaissance de l'interruption des négociations entre le CVP-PSC et le PSB.

Le Bureau politique rappelle que la dissolution des Chambres avait pourtant été provoquée, selon ces partis, en raison de la gravité des problèmes économiques, sociaux et financiers posés au pays.

Or, alors que le chômage s'accroît et que le pouvoir d'achat continue à se détériorer, c'est maintenant sur la question scolaire que les partis gouvernementaux suspendent leurs négociations. Il apparaît même que le CVP cherche à susciter de nouvelles discordes à propos de cette question.

Certes, le problème existe. Mais pour le régler démocratiquement, il faut, comme le PCB l'a déjà proposé, qu'un pacte scolaire de type nouveau soit préparé par une large conférence nationale à laquelle participeraient tous les milieux intéressés. Aucun accord valable ne peut sortir de tractations limitées aux partis traditionnels.

Le Bureau Politique  
du Parti Communiste de Belgique.

Bruxelles, le 20 décembre 1971.

### Persmededeling

Het Politiek Bureau van de Kommunistische Partij heeft kennis genomen van de opschorting der onderhandelingen tussen CVP-PSC en BSP.

Het Politiek Bureau herinnert er aan dat, volgens deze partijen, de ontbinding van de Kamers nodig was wegens de ernst van de economische, sociale en financiële vraagstukken waarmee het land te kampen had.

Welnu, terwijl de werkloosheid toeneemt en de koopkracht bestendig aftakelt, onderbreken de regeringspartijen plots hun onderhandelingen in verband met het schoolvraagstuk. De CVP poogt opnieuw tweedracht te zaaien rond dit vraagstuk.

Zeker, het schoolprobleem bestaat. Maar om dit op democratische wijze te regelen, is het nodig, zoals voorgesteld door de KPB, dat er een schoolpakt van een nieuw type zou voorbereid worden door een brede nationale konferentie waaraan al de betrokken middens zouden deelnemen. Geen enkel geldig akkoord kan tot stand komen uit onderhandelingen enkel en alleen gevoerd tussen de traditionele partijen.

Het Politiek Bureau  
van de Kommunistische Partij  
van België.

Brussel, 20 december 1971.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 17 décembre 1971

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

Chers camarades,

Le Bureau politique se réunira le

JEUDI 23 DECEMBRE PROCHAIN A 10 HEURES.



A l'ordre du jour :

- Le futur gouvernement.
- Bilan des démarches pour les Fronts  
des Progressistes.
- Communication sur Congrès P.O.U.P. - Terfve

Bien fraternellement,

A. DE CONINCK.

Procès-verbal Bureau politique du 23.12.71

Présents : Coussement, Debrouwere, De Coninck, Glineur, Levaux, Renard, Turf, Van Geyt.

Excusés : Blume, Drumaux, Dussart, Van den Branden.

- Déclaration P.C. sur les dissensions au sein des partis gouvernementaux sur le problème scolaire :

accord sur texte rédigé par Renard - paraîtra encore dans D.R. de cette semaine - à adresser à la presse.

- Jeunesse Communiste d'Anvers

- organiser le plus rapidement possible, une réunion de l'aile flamande du BP avec les membres du CC à Anvers ainsi qu'avec U. Coussement : examiner "l'ensemble du dossier Calliauw" invoqué par Van den Branden. Il y aura lieu, ensuite de faire rapport à l'ensemble du B.P.
- Suggérer de remettre l'entrevue J.C. et C.F. d'Anvers jusqu'après cette réunion.

- Luttes revendicatives : au prochain B.P. reprendre la discussion pour aider les camarades qui participeront au Congrès FGTEB de janvier - il y aura lieu de préciser nos positions quant à une proposition de Conférence Nationale du Travail et une journée d'action.

- Front des Progressistes

- faire un bilan régulier des contacts et initiatives en cours;
- surmonter la tendance à présenter l'UDP de Mons comme un modèle à copier mécaniquement.
- Pour faciliter les propositions de base d'action immédiate et tenter de désamorcer certaines contre-manoeuvres, réaliser le projet, proposé par Renard, de rédiger la brochure "Ce que proposent les communistes" (programme et composantes).

- Pacte scolaire : Van Geyt réunira les enseignants communistes le mercredi ( janvier 1972 à 15 heures - prévoir la présence d'un autre membre du B.P.

- Brochure sur la grève des sidérurgistes de Cockerill  
accord pour qu'elle soit rédigée par la fédération de Liège.

- Régionalisation de la propagande écrite

accord du BP sur les propositions Renard contenues dans le procès-verbal du Secrétariat du 20/12.

- Chaque fédération concernée recevra une directive et les propositions concrètes de subsidiation de certaines publications - elles seront susceptibles d'être modifiées dans le cadre des montants attribués par fédération.

- Réunion des S.P. pour discuter de ces propositions : le 14/1/1972.

- Permanent de la fédération de Liège

après discussion et compte tenu de l'avis favorable du secrétariat fédéral, accord sur la proposition Juckmès.

- Bilatérale PCB-PCUS : accord pour accepter la proposition Jean Terfve de ne pas y participer.

- Bangla-Desh : accord sur le communiqué.

## DECLARATION DU PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Alors que les négociateurs des partis gouvernementaux ne semblent pas avoir rencontré de difficultés pour se mettre d'accord sur les problèmes économiques et sociaux - sans que les travailleurs en aient été informés - le formateur, M. Eyskens, n'a pu aboutir dans les délais qu'il s'était assignés à cause de tensions qui ont pour origine apparente la question scolaire. En fait, cette question, telle qu'elle est posée aujourd'hui, est profondément liée au problème communautaire qui a continué de s'envenimer comme l'ont montré les récentes élections.

Lorsque le gouvernement Eyskens-Cools a fait voter la loi créant les Conseils culturels, le Parti Communiste s'y est opposé en soulignant que l'attribution de pouvoirs aux communautés dans le seul domaine culturel serait une source de tensions et de déséquilibres nouveaux. Pour les communistes, la solution effective du problème communautaire passe nécessairement par une restructuration de l'Etat belge sur la base de pouvoirs régionaux dont les prérogatives s'étendraient aussi et tout autant aux matières économiques et sociales.

La crise actuelle confirme le bien-fondé de cette position. Il apparaît, en effet, que le CVP poursuit et amplifie maintenant les manoeuvres qui lui ont permis de limiter aux Conseils culturels le transfert des compétences du pouvoir central. En exigeant que les Conseils culturels puissent contrôler le budget de l'Education nationale, le CVP veut faire un pas de plus vers le but qu'il s'est fixé et qui traduit la volonté des tendances dominantes de la bourgeoisie flamande : d'une part, affermir les fondements idéologiques de sa prépondérance en Flandre, grâce à l'autonomie culturelle, et, d'autre part, mettre la main sur l'Etat belge dont il importe, par conséquent, de sauvegarder le caractère unitaire pour tout le reste.

Obtenue sous la pression des Enseignants de la CGSP, la résistance que le PSB oppose pour le moment aux ambitions du CVP est déforcée par l'attachement des dirigeants socialistes aux mêmes structures unitaires de l'Etat.

Le Parti communiste dénonce cette politique qui n'est pas seulement dangereuse pour la Wallonie; elle l'est aussi pour le pays dont l'avenir ne peut être assuré que par un véritable fédéralisme; elle l'est aussi pour la Flandre où l'état-major du CVP et ses alliés de droite rêvent de réduire au silence les forces démocratiques. Il est d'ailleurs significatif que l'offensive du CVP ait été de pair avec l'apparition en son sein d'un courant qui s'est dressé avec véhémence contre le Pacte culturel paraphé le 3 décembre.

.../...

Une fois de plus, le PSC est ainsi placé dans une situation pleine de contradictions. Les progressistes chrétiens ne manqueront pas de constater son incohérence. Minoritaire en Wallonie, ce parti est partagé entre des intérêts différents de ceux de son puissant homologue flamand et le besoin de lui rester associé pour obtenir une révision du Pacte scolaire conforme aux vues de la droite catholique.

A cet égard, le Parti communiste rappelle qu'il s'est opposé dès le début à ce pacte. L'expérience a justifié son jugement.

L'attitude du P.C.B. n'a pas été dictée par l'anticléricalisme que les communistes rejettent en tant que variété particulière de l'idéologie bourgeoise.

Le Pacte scolaire a été imposé par des conservateurs à des opportunistes qui l'ont subi comme ils subissent toutes les contraintes du système. Il a été conclu pour douze ans, alors que les circonstances qui ont motivé sa ratification étaient purement contingentes. Il n'a jamais créé les conditions d'un apaisement durable et a aggravé le désordre dans l'organisation de l'enseignement.

Il ne s'ensuit pas, comme il a déjà été dit, que les communistes sont hostiles à n'importe quel pacte scolaire. Au contraire, le P.C.B. désire la conclusion d'un pacte scolaire de type nouveau nécessité à la fois par le réalisme politique, l'intérêt des jeunes et le souci de trouver un large terrain d'entente entre travailleurs laïques et chrétiens. La possibilité d'y aboutir n'était que théorique en 1958; elle tend aujourd'hui à devenir pratique, notamment en raison des changements positifs qui se sont produits ces dernières années dans des fractions importantes de l'opinion chrétienne.

Le Parti communiste considère que cette possibilité ne peut se traduire ni au niveau des tractations de sommet entre les partis gouvernementaux, ni au niveau de la Commission tripartite du Pacte scolaire où siège le PLP-PVV. Pour les progressistes, la question posée n'est pas de savoir si le pacte scolaire de 1958 doit être revu, mais bien de savoir dans quelles conditions et par quelles méthodes un pacte scolaire de type nouveau peut être préparé et conclu. Il est clair que la discussion du contentieux scolaire doit faire partie des thèmes de la concertation des progressistes.

En ce qui les concerne, les communistes estiment qu'un pacte scolaire de type nouveau pourrait être préparé par une conférence nationale à laquelle participeraient tous les milieux intéressés. Cependant, il faut comprendre que tout progrès dans cette direction postule, de la part des diverses

familles progressistes, une opposition de plus en plus résolue à la politique des forces de droite et des partis qu'elles manipulent. Ce sont les partis traditionnels, mais la situation révèle que ce sont aussi des formations qui se prétendent novatrices, car le FDF-Rassemblement Wallon est visiblement incapable de proposer un règlement sérieux de la question scolaire et, en Flandre, la Volksunie joue le rôle d'auxiliaire du CVP dans la réalisation pratique des objectifs de la bourgeoisie flamande.

Ainsi, les difficultés auxquelles se heurtent les formateurs du gouvernement contribuent à éclairer par contraste le vaste champ d'action qui s'offre aux progressistes et la nécessité de les réunir au sein d'un seul mouvement structuré.

Bruxelles, le 23 décembre 1971.

Communiqué.

Le Bureau Politique du Parti Communiste de Belgique se réjouit, en même temps que l'opinion publique de notre pays, de la cessation des opérations militaires entre l'Inde et le Pakistan.

Il est d'avis que l'aspiration à l'indépendance du peuple de Bangla Desh est une réalité. Celle-ci doit trouver sa répercussion dans la reconnaissance diplomatique du gouvernement de Dacca par le gouvernement belge. Il convient en outre d'accorder une aide réelle à ce pays qui a été si durement frappé par les événements de ces derniers mois.

Le groupe parlementaire communiste interviendra en ce sens auprès du gouvernement belge.

Bruxelles, le 23 décembre 1971

Le Bureau Politique du Parti  
Communiste de Belgique.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 28 décembre 1971

Aux camarades N. Dinant, M. Fonteyne, G. Piton,  
M. Magis, A. Dans, Deglin,  
M. Steinberg, L. Gotoitch, A. Thonnart,  
L. Michielsen, M. Van Hoorne, R. Lewin

-----

Cher(e) Camarade,

L'actualité politique nous contraint de préciser au plus tôt, les options du Parti en ce qui concerne la révision du pacte scolaire de 1959, ou plutôt, la lutte pour son remplacement par un pacte de type nouveau, réellement démocratique.

C'est pourquoi, je te prie de participer, le

MERCREDI 5 JANVIER PROCHAIN, A 15 HEURES

=====

au centre du Parti, à une réunion "ad hoc" sur cette importante question.

Pour faciliter la discussion, il serait utile que chaque participant examine attentivement le texte de la déclaration du Bureau politique parue dans le D.R. du 24/12/1971 et dans la R.V. du 30/12/1971.

En attendant de te rencontrer à la date proposée, je te salue bien fraternellement.

L. VAN GEYT.

S. d. 1971

BP 19-1971-13

PB

19

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

-----  
Avenue de Stalingrad, 29  
1000 BRUXELLES

Curriculum-vitae des militants du Parti.

Nous avons la conviction que tu comprendras que le Parti a besoin d'un minimum d'informations sur la vie de ses militants et que tu feras de bonne grâce un récit de ta vie, qui ne sera pas une simple énumération schématique des périodes déterminantes de ton existence mais une narration aussi détaillée que possible permettant au Parti de mieux te connaître.

§§§

Afin de mieux répartir les tâches, le Parti a besoin de connaître tes capacités, ta vie, les responsabilités que tu as assumées et que tu assumes dans le Parti, au syndicat ou dans toutes autres organisations de masse.

§§§

Nous te demandons aussi tes nom et prénoms, date de naissance, ton adresse, la date de ton adhésion au Parti et les raisons qui t'y ont amené, tes qualités et profession.

Nous voudrions aussi savoir si tu as subi la répression patronale, si tu as encouru des condamnations judiciaires pour activités politiques ou autres et quelles en ont été les suites.

Nous nous excusons de te demander de consacrer quelque temps de tes loisirs à la rédaction de ta biographie. Mais nous sommes sûrs que tu comprendras aisément qu'il est indispensable pour le Parti de connaître chacun de ses militants afin de pouvoir donner une appréciation sur les tâches qui te conviennent.

Nous t'en remercions vivement d'avance et te saluons bien fraternellement.

Pour la C.C.P. :

Laurent VAN BORM  
Président.

-----  
Stalingradlaan, 29  
1000 BRUSSEL

Curriculum vitae van de Partijmilitanten

Wij zijn de mening toegedaan dat ge zult begrijpen dat de Partij behoefte heeft aan een minimum inlichtingen over het leven van haar militanten, en dat gij bereidwillig een ve slag over uw levensloop zult willen opmaken, maar dat niet eenvoudig zal bestaan uit een schematische opsomming van bepaalde periodes uit uw leven, maar wel uit een zo goed mogelijk gedetailleerde uiteenzetting, die aan de Partij moet toelaten U beter te kennen.

§§§

Om de taken beter te verdelen, is het absoluut nodig dat de Partij niet alleen uw bekwaamheden en uw leven kent, maar tevens de verantwoordelijkheden die gij waargenomen hebt en nu nog waarneemt in de Partij, in de vakbond of in om het even welke andere massa-organisaties.

§§§

Wij vragen ook uw naam en voornamen, uw geboortedatum en adres, de datum van uw toetreding tot de Partij en de redenen die U hiertoe hebben aangezet, evenals uw eigenschappen en uw beroep.

Wij zouden ook graag willen weten of gij het slachtoffer zijt geweest van een patronale repressie, of gij gerechtelijke veroordelingen hebt opgelopen voor politieke of andere activiteiten en, in bevestigend geval, wat het verder verloop hiervan is geweest.

Wij verzoeken U ons te willen verontschuldigen voor het feit dat wij U vragen enkele uren van uw vrije tijd te besteden aan het opmaken van uw biografie. Maar wij zijn er van overtuigd dat ge zult begrijpen dat het voor de Partij onontbeerlijk is al haar militanten te kennen, om een oordeel te kunnen geven over de taken die voor U het best geschikt zijn.

Wij danken U hartelijk bij voorbaat, en sluiten met kameraadschappelijke groeten.

Namens de C.C.P. :

L. VAN BORM  
Voorzitter.